



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle

Séance du 26 juin 2023.

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	23
PRESENTS	13
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCAION**

20/06/2023

OBJET

**Désignation des référents
de pôles.**

Acte reçu en préfecture le

10 juillet 2023

Publié en ligne le

11 juillet 2023

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt juin, se sont réunis dans les locaux du Pôle Animation, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Liliane HUBERT, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à François CARBONELL
 Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Paule KLYMKO
 Isabelle CLOUCHÉ donne pouvoir à Sylvie CHAUVEL TREPIER
 Paule GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY
 Sylvie MOLERO donne pouvoir à Delphine PRIEUR
 Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Alain BOUVIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHE, Paule GOUIN, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON, Jacqueline ROSSET, Richard ROUSSEAU

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Vu le règlement intérieur qui prévoit que le Président du Conseil d'Administration nomme cinq administrateurs, appelés référents, dont les missions sont définies sur le document en annexe. Madame la Vice-Présidente informe l'assemblée de la nomination des membres suivants pour chaque pôle :

POLES	TITULAIRES
Petite Enfance	Véronique HELLEUX
Animation Sociale	Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Coordination Sociale Locale	François CARBONELL
Solidarité et Insertion	
Personnes Agées et Handicapées	Sophie THERY

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la désignation des référents de pôles
- **AUTORISE** le Président à signer tout arrêté y relatif.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
 061-200072387-20230626-2023-06-26-036-DE
 Date de télétransmission : 10/07/2023
 Date de réception préfecture : 10/07/2023

